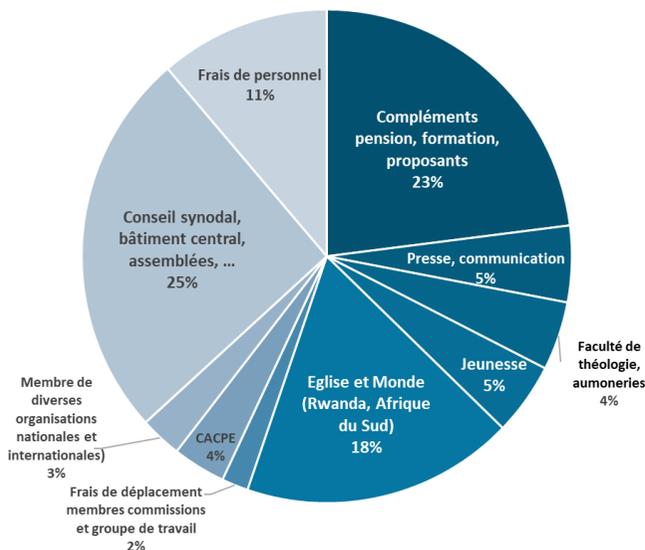
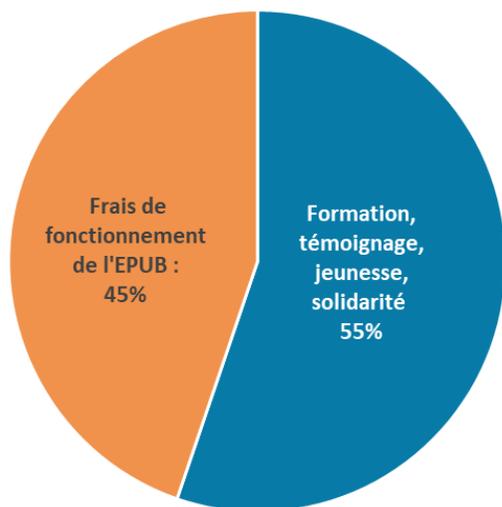


## chaque euro que vous donnez



## plus généralement et concrètement



## Quelques chiffres

- Estimation annuelle des collectes, dons et interventions communales ordinaires: 2.350.000€
- Budget annuel de l'EPUB à charge des districts: 442.000€
- Don moyen par dimanche par fidèle: 8,00 €

*Etre membre de l'Eglise Protestante Unie de Belgique signifie que je trouve important de vivre mon témoignage chrétien au sein de la société.*

Ce choix a un « prix » : mon engagement au sein de ma paroisse, du district ou sur le plan national. Cet engagement demande aussi un minimum d'effort financier pour que mon Eglise puisse fonctionner. **C'est un engagement citoyen** (je ne peux pas tout attendre des pouvoirs publics) **et de solidarité** (entre membres de l'EPUB mais aussi par des gestes de soutien aux plus faibles).

**« Quand l'intention est vraiment bonne, on est bien reçu avec ce que l'on a, peu importe ce que l'on n'a pas. (2 Corinthiens 8 :12) »**



Église Protestante Unie de Belgique  
rue de Brogniez 44, 1070 Bruxelles  
info@protestant.link



Église  
Protestante  
Unie de Belgique

## L' EPUB et ses finances





---

### ***Ma communauté fait partie de l'Eglise Protestante Unie de Belgique.***

---

En tant que membre, je sais qu'elle est reconnue par les pouvoirs publics en Belgique. Cela signifie entre autres que :

- ma communauté fait partie d'un des cultes reconnus en Belgique.
- l'Etat belge assure le traitement et la pension de mon pasteur.
- la commune peut prendre en charge (souvent partiellement) le déficit annuel de ma communauté.

C'est l'EPUB, par le biais du Conseil Administratif du Culte Protestant et Evangélique (CACPE), qui est l'interlocuteur auprès du Ministre de la Justice et a la charge, avec les autres cultes reconnus, de défendre ses intérêts.

---

***Nous vivons une période où les autorités publiques sont soumises, à tous les niveaux, à des mesures de rationalisation budgétaires. Les Eglises n'échappent pas à cette règle.***

---

***Etre membre de l'EPUB entraîne aussi des engagements, entre autres, financiers. Pourquoi ?***

Parce que si nous avons la chance de ne pas devoir subvenir au traitement de nos pasteurs, les frais de fonctionnement de ma communauté ne sont pas tous pris en charge par les pouvoirs publics. Entre autres :

- Les frais de fonctionnement du pasteur (déplacement, téléphone, ordinateur, complément d'ancienneté, ... et avec de grandes disparités, les frais de logement).
- Les frais d'entretien des bâtiments que nous occupons.

---

***Au-delà, être membre de l'EPUB signifie que je fais partie d'un ensemble plus large, d'une famille chrétienne protestante qui veut témoigner et vivre sa foi en Jésus-Christ en Belgique.***

---

---

***Et il y a cette fameuse cotisation à la caisse centrale !***

---

Quelle est son utilité ? D'une part donner les moyens à l'administration centrale de notre Eglise de fonctionner et d'autre part permettre à l'Eglise Protestante Unie de Belgique de poser des gestes de solidarité, de soutien et de formation.

Pour pouvoir effectuer ces tâches, nous ne pouvons compter que sur la contribution des paroisses. L'EPUB ne reçoit pour ce faire aucune subvention.

---

***Ces tâches sont des choix voulus par tous (décisions synodales). C'est aussi un choix de solidarité envers tous et entre tous.***

---

Pour une paroisse de l'EPUB, par rapport aux montants reçus (dons, collectes, interventions communales ordinaires), la cotisation à la caisse centrale représente en moyenne moins de 20%.

---

***Ma communauté ne peut pas vivre seule. Elle fait partie d'un ensemble qui a besoin de moyens financiers minimums pour exister et être reconnue.***

---